

**Institut d'Education chrétienne
institute for christian teaching**

**EDUCATION MUSICALE EN
MILIEU SCOLAIRE HAITIEN :
*UNE APPROCHE BIBLIQUE***

Par
PIERRE Saint-Louis E.
Directeur du département d'Education,
Union de Mission des Adventistes du 7^e Jour d'Haïti

**660-08 Institute for Christian Teaching
12501 Old Columbia Pike
Silver Spring, MD 20904 USA**

Préparé pour le 36^e Séminaire International
Sur l'intégration de la foi et l'apprentissage
Dans les études
Campus Adventiste du Salève, France.
15-26 juillet 2007

I

La musique et ses effets sur l'organisme.**1.1- Introduction**

Incontestablement, la musique fait partie intégrante de notre existence. De nos jours, la musique intègre des branches d'activités humaines où on l'aurait jadis considérée comme intrus, c'est le cas de la médecine (musicothérapie) par exemple. De toute manière, l'homme fait appel à la musique dans toutes les situations de vie où il se trouve impliqué

Qu'est-ce qui explique cette omniprésence de la musique dans les activités humaine?

La réponse est simple : La musique peut exprimer tous les sentiments éprouvés par l'homme. Elle parvient à traduire l'humain dans tous ses états d'âme. Ce ne sont pas les exemples qui manquent pour illustrer cette assertion. La joie et l'extase d'une victoire quelconque sont savourées au son de la musique ; de même que les plaintes langoureuses d'une défaite s'expriment en musique. Les répertoires musicaux sont remplis d'œuvres qui ont été composées dans des circonstances aussi antagoniques qu'une naissance ou un décès, l'union de deux cœurs à une séparation, une victoire ou une défaite,...

La musique est utilisée dans des situations banales de même que dans des circonstances hautement protocolaires.

Tout ceci nous amène à déduire que la musique occupe une place prépondérante dans la vie de l'homme. Elle est toujours porteuse d'un message que nous parvenons, de façon consciente ou non, à décoder afin de lui assigner un champs de signification dans notre vécu personnel. Ce vécu personnel charrie tout un ensemble d'éléments acquis qui constitue la personnalité de l'individu. Et, puisqu'il s'agit d'acquis, on peut affirmer que l'organisme a appris à réagir par rapport aux différents types de stimuli musicaux. C'est à ce niveau qu'intervient l'éducation musicale comme instrument pouvant cultiver les goûts afin de rendre les gens sensibles à un type de musique donné. L'éducation musicale à l'école doit justement répondre aux convictions philosophiques du système d'enseignement en question.

En Haïti, l'éducation musicale devrait avoir comme but primordial de cultiver chez les écoliers un certain sens discriminatoire entre les différents types de musique afin qu'ils puissent, d'une part, identifier les rythmes à partir de leur contenu symbolique et mystique, d'autre part, faire des choix en matière de musique qui soient conforme avec les valeurs bibliques.

1.2- Comment la musique atteint-elle le corps et l'esprit?

Le corps humain est doté d'une multitude de micro organes récepteurs qui lui permettent d'intercepter les diverses formes de stimulations de l'environnement. La musique, de part sa constitution, émet des vibrations que le corps humains perçoit de telle sorte qu'en écoutant la musique il en découle des « *sécrétions qui modifient nos émotions et nos sensations en produisant ce que les psychologues appellent une réponse affective* »¹ Pour bien saisir le mécanisme de pénétration et d'action des stimuli musicaux dans le corps humain, nous allons nous référer à certains éléments de la théorie musicale.

La musique est constituée d'une variété d'ingrédients dont le rythme, l'harmonie, la mélodie et la texture. La présence et le dosage de ces différents éléments peut produire une infinité de nuances que l'organisme interprète : apaisante ou vigoureuse, noble ou vulgaire, philosophique ou triviale.

Certaines expériences ont démontré que nous apprenons à réagir d'une certaine manière à un type de musique donnée. A ce niveau intervient l'élément culturel de la personnalité : Il est démontré que les Occidentaux éprouvent une sensation mélancolique en réactions à un accord mineur, tandis qu'ils sont portés à être plus gais quand ils sont exposés à des accords majeurs. Il s'agit là d'un héritage culturel typique à un groupe bien défini.

Pour plusieurs, la mélodie apparaît comme la principale source de plaisir dans une musique. « *C'est l'élément constituant le plus émouvant de la musique* »². L'harmonie également est un stimulus effectif. Les compositeurs jonglent avec ses deux composantes, la consonance et la dissonance pour exprimer des émotions profondes.

Kate Hemer a conduit des expérimentations qui ont pu "*démontrer qu'une harmonie complexe et dissonante est excitante et agitatrice pour l'organisme ce qui l'incline vers la mélancolie...*" D'un autre côté, une harmonie simple et consonante inspire joie, grâce, sérénité et lyrisme. Pour ce qui concerne le rythme, Hans Reese, (cité par Hemer) chercheur à l'Université de Wisconsin, a affirmé qu'un rythme convenablement ponctué *constitue la plus dangereuse qualité en musique*. Il a pu démontrer qu'une musique à prédominance rythmique peut causer des attaques d'apoplexie. La qualité du timbre de la voix ou d'un instrument est déterminante pour engendrer des changements émotionnels ou affectifs. Un timbre bas produit généralement un effet assourdissant, tandis qu'un timbre élevé est cinglant. Il est une pratique courante de décrire nos réactions par rapport à la qualité du timbre d'une musique en utilisant des termes ayant de fortes connotations émotionnelles. Ces considérations étant faites nous sommes imbus de la manière dont la musique atteint l'organisme pour le porter à avoir des réactions typiques au mode et au style musical en question. Voyons maintenant comment interagissent les divers organes impliqués dans le mécanisme de réponse aux stimuli musicaux.

1.3- Eléments de physiologie et de chimie corporelle liés au mécanisme de réponse aux stimuli musicaux.

Nous venons de voir que des réactions émotives sont tributaires de la forme que prend un morceau musical. Le corps humain est comme un réceptacle intelligent qui réagit en fonction de la nature du stimulus musical en question. De façon stricte, nous allons survoler l'ensemble des éléments de connaissance disponibles en ce qui concerne les organes du corps humains impliqués dans un tel phénomène. Quand nous écoutons de la musique, notre corps répond à des stimuli qui, en pénétrant notre organisme, passent à travers le thalamus positionné juste au dessous du cerveau. Ce qui signifie que, quand nous écoutons de la musique à une certaine distance, nous sommes incapables de l'empêcher d'être captée par notre corps. Tout en écoutant de la musique, des réactions chimiques déclenchées au niveau des glandes produisent des sécrétions affectant notre état émotif.

Le fait d'être exposé à la musique produit à l'intérieur du corps un certain nombre de phénomènes physiologiques qui sont typiques des changements qui arrivent au cours des épisodes émotives de n'importe quel type. Des rapports de recherches effectués sur les effets de la musique sur le corps humain ont démontré que la respiration et la

circulation sanguine peuvent être influencées par la musique. Ceci s'accompagne de changements qui se produisent dans la distribution du sang et peut aussi engendrer une variation dans le taux de sucre que contient le sang.

On admet de ce fait que la musique affecte les activités hormonales dans le corps. Ceci a comme conséquence directe une certaine soumission de l'être humain par rapport à la musique à laquelle il est exposé. Un compositeur bien imbu du pouvoir de la musique sur l'organisme et des mécanismes biochimiques inhérents aux diverses formes musicales, avec un peu de dextérité, peut facilement conditionner l'organisme humain de manière à obtenir un comportement désiré. En d'autres termes, il suffit de connaître les réactions de l'organisme face à une activité hormonale spécifique ; et on n'a qu'à déclencher l'activité en question pour obtenir la réaction corporelle qui y est liée.

La musique étant reconnu comme un élément stimulateur du corps humain nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper qu'elle peut provoquer des comportements en fonction du mode d'influence qu'elle exerce sur le corps selon sa forme.

En guise de résumé, nous noterons cette remarque en sept points du professeur H. Lloyd LENO : «

- 1) La musique est perçue et appréciée sans qu'elle soit nécessairement interprétée par les parties supérieures de notre cerveau dont relève la raison et le jugement.
- 2) La réaction à la musique est mesurable même si l'auditeur n'y porte pas consciemment attention.
- 3) Il est évident que la musique peut produire des changements d'humeur en affectant la chimie corporelle et son équilibre électrolytique.
- 4) Il a été démontré que la musique produit certaines transformations dans l'énergie musculaire, et provoque ou paralyse le mouvement du corps.
- 5) La musique au rythme répété à l'extrême a un effet hypnotique.
- 6) L'ouïe a un plus grand effet sur le système nerveux autonome que n'importe quel autre sens. » 3

II

Musique et pratiques religieuses en Haïti.

2.1- Musique et Services Culturels en Haïti.

Les croyants, indépendamment de la religion en question, ont toujours associé la musique aux diverses manifestations de leur foi. Parce qu'elle constitue une sorte de constante des services culturels en général, on peut être porté à croire que la musique, en sa qualité de dénominateur commun, représente un élément neutre pouvant être utilisé sans risque lors de nos services et cérémonies.

Un regard plus profond sur le sens et l'orientation des formes musicales utilisées au sein des cultes chrétiens ou non nous donnera une vue plus éclairée sur le sujet.

Il est généralement admis que dans la pratique d'une religion chaque rituel ou cérémonie s'approprie une forme ou un style musical qui l'identifie à la longue. Prenons le cas de la célébration de l'eucharistie dans l'Eglise Catholique, communément appelée la messe. Au cours de la dite célébration, chaque partie, chaque séquence est identifiée à une certaine forme d'expression musicale. Par exemple, un « *kyrie* » n'est jamais chanté sur le même ton qu'un « *gloria* » ou un « *sanctus* ». Le fidèle catholique peut à tout moment identifier la partie de la cérémonie rien qu'à entendre la musique chantée ou jouée.

Dans une certaine mesure, les différents groupes protestants suivent un rituel semblable bien que certaines sectes tendent à se détacher de l'ensemble par la forme et le contenu des services.

Si le rôle de la musique est évident dans les pratiques religieuses, celle-ci prend une importance presque démesurée dans le cas du Vodou Haïtien où les cérémonies sont faites de danses rythmées au son du tambour et d'autres instruments accessoires. En effet, chaque type de cérémonie est dédié à un esprit du panthéon Vodou. La manifestation d'un esprit lors d'une cérémonie est assujettie à un ensemble de conditions dont l'exécution du rythme approprié sur le tambour, instrument principalement utilisé dans les services du culte vodou. Une telle pratique crée chez les fidèles une association spontanée des différents rythmes aux esprits invoqués.

De ce fait, le Vodouisant converti à la chrétienté, particulièrement au protestantisme, éprouve beaucoup de mal pour se défaire de l'héritage vodouesque. Il en résulte une certaine tendance à se laisser glisser vers des formes d'expression musicale qui tendent vers les anciennes croyances. D'où une lutte entre les traditions musicales représentées par le répertoire vodou et les formes musicales exprimées au travers des services culturels chrétiens.

2.2- Traditions Musicales et Chrétienté en Haïti : Cohabitation harmonieuse ou compromis indécent ?

En tout premier lieu, nous noterons que le développement extraordinaire de la chrétienté en Haïti n'a pas fait reculer la religion traditionnelle, à savoir le Vodou. Cette dernière demeure tenace et parvient même dans certains cas à s'infiltrer ou tout bonnement, à influencer les pratiques chrétiennes. Cet état de fait trouve son expression la plus marquée dans le domaine musical. Il faut se rappeler ici que la musique ne constitue nullement un élément isolé ou neutre, mais fait partie intégrante du culte. Ceci

étant vrai pour toutes les religions, on en déduit qu'une certaine influence sur le plan musicale implique une intrusion d'un culte dans la pratique d'un autre.

On note souvent des cas où les croyants chrétiens imitent les rythmes du Vodou tout en chantant des paroles conformes au credo chrétien. Ce genre de ménage Vodou-christianisme est surtout courant dans le catholicisme et certains sectes protestants où l'invocation tient une place de choix. On arrive difficilement à établir la différence entre la musique qui anime une cérémonie « loa » et l'ambiance qui caractérise une séance de manifestation de l'*esprit* chez certains protestants ou l'envoûtement d'un service du *Renouveau Charismatique* Catholique. La manifestation du « *don de langue* » rencontré chez certains groupes protestants a tout (en apparence au moins) des scènes d'incantation collective chez les Vodouisants. Et dire qu'en toile de fond de tous ces rituels, on retrouve une musique, de quelque peu, similaire.

De tels constats permettent d'affirmer que les traditions musicales haïtiennes, fortement ancrées dans le cérémonial Vodou, parviennent à cohabiter de façon harmonieuse avec les rituels du christianisme.

Considérée sous un autre angle, la question peut être vue différemment compte tenu du fait que les dogmes d'une religion peuvent ne pas admettre l'intrusion d'éléments étrangers aux rituels propres à ladite religion. Dans ce cas, une telle intrusion peut être considérée comme un *compromis indécent* quand elle est acceptée par la plupart des adeptes. Pour ce qui concerne Haïti en particulier, accepter que des formes musicales typiques du culte Vodou pénètrent l'enceinte de nos temples est un compromis pour le moins indécent puisqu'on se le rappelle : dans la pratique d'une religion, la musique n'est jamais neutre ou innocente. Nous verrons, dans la partie qui suit, comment la musique constitue la pièce maîtresse du service cultuel dans la religion du **Vodou**.

2.3- La Musique : pièce maîtresse du culte Vodou.

Le Culte **Vodou** est perçu, avec raison, comme une manifestation musicale. Un sanctuaire Vodou est avant tout identifié à partir de la musique qu'on y joue ou qu'on y chante. Jean Marie Salgado (1963) a eu raison d'avancer que « *le Tambour sur lequel on bat le rythme des danses est devenu en quelque sorte le symbole même du Vodou, si bien que "battre du Tambour" a pris dans le langage courant (haïtien) le sens de "célébrer le culte des loas" » 4.*

L'instrument principal utilisé lors des services du culte Vodou (le Tambour) est intimement lié aux rituels et y occupe une place si essentiel qu'on pourrait définir le Vodou comme une religion *chantée* et *dansée*. D'après l'auteur cité précédemment, les tambours rituels sont utilisés en nombre et selon certaines dimensions bien définis. Chaque Tambour a un nom et le battement des Tambours diffère selon les esprits que l'on invoque. La musique émanant de cet instrument est regardée comme la voix des esprits et cette même musique remplit parfois le rôle d'élément médium par lequel on invoque les esprits. Ceux qui sont possédés par ces esprits entonnent des chansons et dansent au son du tambour.

De son côté, Alfred Metraux précise : « *Toutes les danses et même les principaux actes rituels s'accompagnent des chants* ». Pour ce qui concerne la forme, le même auteur affirme qu'il s'agit. « *... de courtes pièces musicales dont la mélodie est souvent d'origine européenne, mais chantées à la manière africaine, un peu stridente* ». Cette affirmation semble être en contradiction avec les recherches du Docteur Louis Maximilien qui affirme : « *La musique religieuse haïtienne, plutôt africaine d'origine,*

présente plusieurs de ces formes basiques (...) qui ont été certainement influencées par les musiques arabes Persane, turque » 5

De toute manière, en dépit de ces discussions entre érudits, il demeure un fait que Vodou et Musique sont indissociables au point qu'il est difficile d'enlever le dernier sans dépouiller le premier de son contenu et de son essence.

2.4- Synchrétisme religieux et musique sacrée : le cas haïtien.

Les circonstances d'élaboration de la culture haïtienne ont mis en présence divers éléments religieux d'origines diverses. Le choc des civilisations amérindiennes, africaine et européenne a débouché sur une sorte de mélange où sont fusionnés les apports des trois civilisations et l'on constate aujourd'hui que le chrétien haïtien n'est jamais totalement indifférent par rapport aux pratiques religieuses du Vodouisant. Par contre, c'est le **Vodou** qui constitue le creuset qui a vu fondre les éléments disparates issus de la foison culturelle qui caractérisa la fin du XV^e et le XVI^e. Siècle dans les territoires américains.

En réalité, le Vodou a inséré et retenu dans ses rituels, bon nombre d'éléments d'origine catholique. La plupart des *loas* (dieux du Vodou) sont assimilés à des saints catholiques. On retrouve dans les sanctuaires du Vodou les chromos (images en couleur de mauvais goût) des différents saints, de mêmes que des crucifix. Notons aussi que la plupart des grandes fêtes catholiques sont célébrées d'une façon ou d'une autre dans le Vodou.

Sur un plan strictement musical, on trouve dans les cérémonies Vodou des répliques des litanies catholiques qui sont, par définition, de « *longues prières formées d'une suite de courtes invocations que les fidèles récitent ou chantent en l'honneur de Dieu, de la Vierge ou des saints* »

On peut d'emblée admettre que ce synchrétisme se traduit dans le fait que certains rites Vodou sont exécutés au rythme d'une musique qui n'est nullement étrangères au cérémonial catholique. La musique sacrée, dans le cas haïtien, est associée au mouvement de mélange caractéristique de notre synchrétisme religieux. Peut-on de ce fait, dire que l'haïtien est fondamentalement Vodouisant ?

2.5- L'Haïtien est-il un Vodouisant né ?

(Musique et Croyances chez l'Haïtien)

Pour tout ceux qui ont une certaine connaissance de l'ethnosociologie haïtienne, le Vodou constitue l'une des pièces identitaires de la culture d'Haïti. Certains diront même qu'il en est la principale vue que pour répéter une chanson populaire, « *Il suffit de frapper du tambour... pour égayer l'Haïtien* ». Ce tambour, élément sacré du culte **Vodou**, est en effet le principal instrument du musique lors des grandes manifestations de réjouissances populaire comme le carnaval où des foules, ivres du rythme envoûtant des tambours, chantent et dansent jusqu'à l'épuisement.

Si pour la plupart des participants à ces genres de manifestation il s'agit de s'amuser tout simplement ; le dogme chrétien, en tenant compte de la forte consonance vodou et du relâchement des mœurs qui les caractérisent, y voit souvent un prolongement des pratiques vodou. Manière de dire que face au Vodou et à sa musique, l'Haïtien n'est jamais indifférent : Il doit toujours prendre position, pour ou contre. Cette forme de

polarisation de l'opinion traduit l'existence d'une forme d'appartenance originelle de l'Haïtien qui se retrouve de toute manière dans cette musique. Le chrétien haïtien est en réalité le résultat du processus de « *Christianisation* » l'arrachant de ses racines traditionnelles. Le fait pour le chrétien haïtien de refuser d'écouter la musique vodou est une reconnaissance de l'influence que cette musique peut exercer sur lui.

En bref, nous dirons que « *Battre du Tambour* » a un certain sens pour l'Haïtien : vénérer les esprits et les dieux du Vodou. Ceci est vrai tant pour le chrétien que pour le vodouisant. Certains en concluent que l'Haïtien est un Vodouisant né. Pour notre part, nous dirons tout simplement que la question renvoie à des données d'ordre sociologique, à savoir, le milieu influence et modèle la mentalité des gens. Le Vodou étant un élément du milieu haïtien, il est naturel qu'il exerce une certaine influence sur la manière d'agir des gens, qu'ils soient adeptes du Vodou ou non. Ce qui les porte, selon leurs croyances, à accepter cette forme musicale avec tout qu'elle charrie de symbolisme vodouesque ou à la désavouer.

III

Des balises pour l'intégration des styles musicaux à l'église

3.1- Les services de l'église et leurs significations.

« *L'Eternel est dans son saint temple; que toute la terre fasse silence devant Lui* » (Habacuc 2 :20). Ce verset exprime avec une sorte d'éloquence implicite la révérence requise de la part des fidèles qui pénètrent l'enceinte d'un temple chrétien. Lieu de dévotion par excellence, l'église (ou le temple) offre ce cachet de solennité indispensable au culte rendu au Tout-Puissant. On y vient pour adorer Dieu en implorant sa grâce sur notre peuple déchu puis racheté par le sang de Christ.

Cette mise au point vise à démontrer que les différents services de l'Eglise ont une signification précise, signification inscrite dans le contexte d'une adoration fondée sur notre croyance en un Dieu Créateur et Sustentateur de toute chose.

De ce fait, tout ce qui se fait à l'Eglise doit s'aligner à l'idée selon laquelle la vie du chrétien et de l'Eglise doit constituer une offrande de bonne odeur à Dieu. S'ils peuvent se différencier par leur forme, les services tenus à l'Eglise visent un objectif commun : vénérer Dieu. Cette vénération est une réponse à l'appel adressé aux habitants de la terre juste avant le retour du Christ. Ils sont invités à adorer « *Celui qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et les sources d'eaux.* » (Apocalypse. 14 :7). En conséquence, les gestes effectués, les paroles prononcées, les musiques exécutées à l'Eglise doivent être en harmonie avec l'esprit de culte qui doit caractériser les divers services de l'Eglise.

3.2- Le pouvoir évocateur de la musique.

Le caractère sacré des services de l'église nous place face à un impératif : le chrétien doit agir avec discernement dans le choix des différents composants d'un service cultuel. S'il est un domaine où cette nécessité s'avère de la plus grande importance, c'est celui de la musique. Il est courant de rencontrer des frères qui pensent, dans des élans de libéralité, que l'important dans une musique c'est l'intention du compositeur indépendamment du style ou de la forme. En d'autres termes, chanter des paroles inspirées de la Bible ou d'autres sources chrétiennes sur un fond de Rock and Roll n'a rien d'inconvenant. Dans le cas particulier d'Haïti, on pourrait dire que chanter des paroles typiquement chrétiennes au rythme de la musique sacrée vodou est tout à fait acceptable à l'Eglise. On a connu beaucoup de discussions de ce genre et souvent, malheureusement, certains dirigeants cèdent aux pressions pour éviter d'être affublés de qualificatifs tels que "*antipathiques au changement*", "*vieux jeu*" ou "*conservateur*".

Et pourtant la vérité, nous l'avons déjà démontrée, est que la musique n'est jamais innocente ou neutre. C'est Aristote qui enseignait que « *La Musique... imite directement des passions ou états d'âme – sérénité, courage, modération- , ainsi que leurs contraires et bien d'autres traits ; c'est pourquoi lorsqu'on écoute de la musique qui évoque une certaine passion, on se sent envahi par la même passion* » (Grant, 1951)

D'après Wolfgang Stefani, cité par SALGADO Jean-Marie : « *Certains chrétiens d'aujourd'hui pensent que seules les Eglises ultraconservatrices insistent sur le thème de*

la Musique... cependant l'histoire atteste tout simplement que tel n'est pas le cas. Au cours des siècles, des chrétiens et des non chrétiens, des éducateurs et des philosophes respectés ont reconnu le pouvoir de la musique sur l'esprit humain »

Dès lors, il est évident que la musique est un aspect non négligeable dans les services de l'Eglise. Si pour certains on peut ouvrir les portes de nos temples à toutes les formes musicales sous prétexte de modernité, la vérité biblique nous donne des indications toutes contraires : « *Au reste frères, que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, ..., ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées* » (Philipiens 4 :8). La musique est un « *don de Dieu pour inspirer des sentiments purs, nobles, et élevés, valorisant le bon côté de nos caractères* ». (Ce que croient les Adventistes... - Vie et Santé, Dammarie les Lys, 1990).

3.3- Les éducateurs chrétiens et la Musique populaire : Comment orienter les jeunes.

L'un des grands problèmes de notre époque est le fait qu'il s'avère difficile d'inculquer aux jeunes les vraies valeurs. Les efforts des éducateurs (parents, enseignants...) sont souvent sapés par la toute puissance des médias qui véhiculent et imposent des schèmes de valeurs contraires à celles recherchées par les familles pour leurs enfants. Dans le domaine musical, le problème se fait plus cuisant puisque la musique constitue justement le médium par excellence pour inciter les jeunes esprits à adopter ces types de comportements considérés comme inadmissibles par la morale religieuse chrétienne. Partout, la musique populaire s'impose. Puissante et envahissante, elle emporte nos jeunes et nous nous rendons compte, avec amertume, que ces derniers échappent de plus en plus à notre influence pour suivre les seigneurs du **Show Business**. Quand les jeunes font la comparaison, les leaders religieux, les enseignants et même leurs propres parents font pale figure face à la luminosité des super stars tels que les Beatles, Michaël Jackson ou Céline Dion.

Comment donc porter une telle jeunesse à faire des choix sains et potables en matière de musique ?

Certains ont opté pour la solution relativement facile qui consiste à laisser jouer dans nos églises toutes les formes et styles musicaux (Rock and Roll, Rap, Pop... etc.) pourvu que les textes chantés soient inspirés de la littérature chrétienne. Nous avons pu démontrer qu'une telle démarche représente justement ce que nous appelons « *un compromis indécent* » vu que ces formes musicales évoquent des croyances, des passions et des états d'âme qui entrent en contradiction avec les valeurs chrétiennes.

Un éducateur chrétien conséquent avec lui-même et fidèle à son maître doit endosser sa responsabilité en démontrant aux jeunes que très souvent, la vertu n'est pas du côté de la majorité. Ce n'est pas parce que « *tout le monde le fait* » que cela est bien : la popularité d'une musique n'en fait pas une bonne chose pour autant. D'un autre côté, il ne faut pas attendre que nos enfants parviennent à l'âge de l'adolescence pour entamer leur éducation musicale. Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent être exposés à une musique appropriée aux valeurs qu'on veut leur inculquer. L'ambiance musicale dans laquelle l'enfant se trouve plongé à l'école, à la maison et à l'église doit être à même de contrebalancer l'influence de la musique profane populaire et modeler le caractère de l'enfant de manière à le rendre apte à distinguer la musique qui honore Dieu de celle qui symbolise la rébellion des infidèles.

3.4 - L'éducation musicale des jeunes : dans la Bible

L'exemple des anciens lévites musiciens au temps de David devrait nous inspirer dans l'implémentation d'un plan d'éducation musicale pour l'église et les jeunes. Il est dit dans 1 chronique 25 : 1-7 que David, le chanteur de l'Eternel par excellence, établit 4000 lévites pour louer l'Eternel avec les instruments chaque matin et chaque soir dans le tabernacle.

Ces musiciens étaient formés pendant 10 ans pour leur service et n'entraient en fonction qu'à l'âge de 30 ans (1 chroniques. 23 :3)

Les chantres étaient divisés en 24 classes de 12 hommes dans lesquels on comptait 288 lévites. C'était des enseignants experts concernant le chant de l'Eternel, parce qu'ils s'exerçaient continuellement. Les compétences acquises étaient utilisées pour apprendre la musique à leurs frères. Petits et grands, maîtres et disciples se soumettaient à une discipline rigoureuse pour produire au temple une musique de qualité à la gloire de Dieu. Quant au nouveau testament, il aborde la question du style musical en donnant les grandes lignes du curriculum de l'éducation musicale de l'église en exhortant les membres à chanter « des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels ». Eph.5 : 19. Toutefois, il laisse aux musiciens qui sont engagés dans la musique chrétienne le soin « d'être renouvelé dans leur intelligence » pour discerner ce qui, dans leur culture, pervertit leur vision du monde afin qu'ils indiquent la bonne direction.

Ces considérations nous permettent de souligner l'importance de la transmission de l'héritage musical et de la continuité dans la formation des cadres

De ce fait, nous pouvons dire que la Bible soutient un programme d'éducation musicale pour l'amélioration et la continuité de cet art à l'église.

Il est à souligner que dans 1 chr.25 :8 petits et grands, maîtres et disciples étaient impliqués dans la démarche de l'éducation musicale pour le bon fonctionnement du programme musicale du temple. Ce plan de formation incluait les jeunes. Aussi, est-il impérieux de suivre cet exemple en soumettant nos jeunes à un programme d'éducation musicale équilibré. Pour atteindre cet idéal, il va falloir inclure dans ce processus d'éducation les parents, l'école et l'église.

3.5 – L'éducation musicale des jeunes : au foyer

Le foyer, c'est la première école des enfants, le père et la mère doivent saisir toutes les occasions pour inculquer à leurs enfants l'amour de Dieu, attirer leur attention sur les merveilles de la nature, la beauté des arts y compris la musique. Les enfants doivent évoluer à la maison dans une ambiance musicale dès la plus tendre enfance. Les moyens à la disposition des parents pour atteindre cet objectif sont multiples : musique enregistrée, radio, les chants sélectionnés pour le culte du soir et du matin, participation au concert avec leurs enfants, l'enseignement par le chant, l'initiation des enfants au chant en tenant compte de l'étendue de leur échelle musicale.

Madame White souligne que la musique est « un des moyens les plus efficaces pour imprimer dans les cours les vérités divines »⁸, pour elle, la musique dans les foyers israélites étaient un instrument éducatif : « très soucieux de l'éducation de la jeunesse, ils indiquaient à leurs enfants les voies du seigneur. Le chant, la prière et les leçons des écritures étaient adaptés à la compréhension des jeunes esprits, soir et matin, au moment du culte, ils chantaient avec leurs enfants les louanges de Dieu ».⁹

Moïse ordonnait aux enfants d'Israël de mettre les commandements de Dieu en musique et de les faire chanter par leurs enfants. Devenus grands, au moment des tentations, ils se souviendront de la parole de Dieu dans ces moments difficiles. Il nous faut faire tout ce

qui est en notre pouvoir pour qu'il y ait de la bonne musique dans nos foyers afin d'y inviter la présence de Dieu :

« Je chanterai l'Éternel tant que je vivrai, Je célébrerai mon Dieu tant que j'existerai.

Que mes paroles lui soient agréables! Je veux me réjouir en l'Éternel ».

Psaume 104 : 33-34

3.6 – L'éducation musicale des jeunes : à l'école.

L'école, en tant qu'institution d'éducation travaille en complémentarité avec le foyer. La direction de l'école doit veiller à ce qu'un bon programme d'éducation musicale soit opérationnel avec des professeurs chrétiens et bien préparés. Pour corriger les déviations musicales à l'église, l'école et le foyer doivent être partie prenante dans cette noble activité. Les parents doivent supporter le programme de musique dans les écoles.

La musique dans nos écoles ne doit pas constituer un sujet facultatif. Martin Luther disait : « il est nécessaire de tenir la musique en honneur dans les écoles, il faut qu'un maître d'école sache chanter... Il faut constamment entraîner la jeunesse à cet art, car elle fait des gens habiles. »¹⁰

Dans nos écoles, il faut penser à la musique en terme d'un splendide don de Dieu qui doit être employé à sa gloire et pour l'édification de ses enfants.

3.7 – L'éducation musicale des jeunes : à l'Eglise

La jeunesse, c'est l'avenir de l'église du Seigneur. Elle a la fougue et veut avancer dans tous les domaines et spécialement dans celui de la musique. Ses capacités doivent être canalisées au profit de la croissance de l'Eglise. L'exemple des musiciens lévites de 1 chroniques 25 :8 doit être suivi « petits et grands, maîtres et disciples étaient impliqués dans cette démarche d'éducation musicale pour le bon fonctionnement de l'église. Ce plan de formation doit inclure d'une manière ou d'une autre tous les jeunes avec un corps musical ayant à sa tête un directeur musical avisé.

On aura soin de veiller à l'application du texte voté par la conférence générale (oct. 2004) comme document de réflexion sur la philosophie adventiste de la musique.

Ellen White dit plus dans *Testimonies*, vol 1, p 497 « *dans le future, avant la fin du temps de grâce... il y aura des clameurs, avec tambours, musiques et danses. Des êtres raisonnables en auront le sens si confus qu'ils seront incapables de prendre de bonnes décisions. Et c'est cela qu'on attribue à l'action du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit ne se manifeste jamais par de telles méthodes, dans un bruit infernal. Il y a là une invention de Satan visant par des moyens ingénieux à neutraliser les vérités pures, authentiques, ennoblissantes et sanctifiantes, destinées à notre temps.* »¹¹ - *Messages Choisis, Vol.2, P. 41.*

L'invasion des styles de musique de tous les horizons qui menace l'identité de l'église est inquiétante. Il y a lieu de remédier à la situation par un retour à la bible et à l'esprit de prophétie en renforçant la formation de la jeunesse et des cadres de l'église. La musique est comme une épée à deux tranchants. Madame White nous dit dans le livre *Education* : « *la musique, lorsqu'elle est bien utilisée, est une grande bénédiction, mais*

*mal utilisée, elle devient une terrible malédiction... bien employée, la musique est un précieux don de Dieu, destiné à élever les esprits et les âmes à de nobles pensées ».*¹²

IV

Vers une philosophie de l'éducation musicale en milieu scolaire haïtien

La culture représente l'un des éléments basiques de toute société. Elle est structurée ou modifiée par les institutions sociales en fonction des besoins des gens dans le temps et dans l'espace. En vue de modeler et d'alimenter la culture, les institutions établissent des objectifs d'action. C'est pourquoi souvent, l'institution scolaire adopte une philosophie générale d'éducation dans la préparation des curricula. L'implémentation de tout curriculum se réalise dans la salle de classe où sont matérialisés les idées et concepts qui y sont contenus. C'est par l'acceptation des grandes lignes philosophique du système d'enseignement que l'enseignant parvient à atteindre les objectifs établis par le curriculum. Ainsi en vue d'atteindre les buts d'un système éducatif, il est essentiel de prendre en compte les différentes branches ou matières enseignées à l'école. En ce sens, l'éducation musicale doit faire l'objet des mêmes soins avec lesquels les autres matières sont conçues et enseignées. De ce fait, il est fondamental de planifier un cadre tant méthodologique que philosophique de l'éducation musicale en milieu scolaire haïtien.

4.1- La place de la musique dans le curriculum scolaire

Quand l'éducation musicale est correctement planifiée en milieu scolaire, les résultats sont toujours payants. La plupart des éducateurs pensent qu'aucun curriculum ne devrait exister sans y accorder une place à la musique. C'est ce qu'expriment Ira C. Singleton et Simon V. Anderson à travers l'idée qui suit :

*« La musique fait partie intégrale du curriculum au Primaire et au Secondaire. D'une façon ou d'une autre, la musique joue un rôle important dans presque tous les aspects du développement de l'enfance et de l'adolescence ».*¹³

Ses impacts sont d'ordre social, spirituel, physique et intellectuel. Elle ouvre des voies à la construction de la personnalité, à la stabilité émotionnelle et à la maturation du caractère. La musique aura tous ces pouvoirs si et seulement si elle est enseignée avec art tout en mettant l'accent sur la nature et les besoins des enfants, et avec un regard particulier sur les caractéristiques de l'adolescence.

Bien avant Ira C. Singleton et Simon V. Anderson, Platon a exprimé sa conception sur la musique est de la plus grande importance, car, le rythme et l'harmonie pénètre très profondément l'intérieur de l'âme et l'affecte de manière puissante, communiquant la grâce et aussi parce que celui qui a été ainsi entraîné percevra avec perspicacité les défauts de l'art et de la nature. En effectuant des choix justes, il pourra recommander et jouir des bonnes choses tout en les intériorisant dans son âme, il pourra ainsi grandir vers tout ce qui est beau et bon.

Le système éducatif d'Haïti devrait promouvoir une combinaison harmonieuse des différents programmes pour le plein épanouissement des apprenants. Les ressortissants du système devraient être en mesure de vivre de manière plus riche et plus coopérative afin de se réaliser pleinement en tant qu'humain. Dans notre démarche, nous voulons proposer une certaine manière d'intégrer la musique à l'école dans une

perspective strictement biblique. Ellen G. White a souligné l'importance de la musique dans l'éducation des jeunes. Considérons quelques une de ses idées :

« La musique fut une partie importante de processus d'apprentissage à l'école des prophètes au même titre que la religion, les sciences et les mathématiques. »

« La musique est pervertie en vue de servir la cause du démon, elle devient alors l'une des plus séduisants agents de tentation. Cependant, correctement employée, elle est un précieux don de Dieu destiné à élever les pensées vers des buts nobles et élever, à inspirer et à élever l'âme. » - E. G. White –Education, P.190.

« La musique est l'un des plus important éléments dans un programme spirituel. Elle constitue une voie de communication avec Dieu, et elle est l'un des moyens les plus significatifs pour imprimer les vérités spirituelles dans les cœurs. La musique a le pouvoir de polir les natures rudes et non cultivées ; le pouvoir d'éveiller la pensée et de provoquer la sympathie, le pouvoir de promouvoir l'harmonie dans l'action et de bannir l'obscurité et les mauvais augures qui peuvent détruire le courage et les efforts. » E. G. White – Education, P.190, 191.

Une école dotée d'un programme de musique de qualité, doit posséder un meilleur environnement étant donné que la musique est un type de langage pour favoriser l'apprentissage puisqu'elle a le pouvoir de communiquer avec les pensées intérieurs de l'homme, pénétrer ses idées et ses attitudes envers autrui. La musique stimule les réactions humaines à l'instar du langage de la vie quotidienne.

La musique détient une potentialité distinctive. Car, comme une auxiliaire pour capter les tons, elle fonctionne dans le temps au lieu de s'inscrire dans l'espace ; car elle utilise des abstractions pures, des appréhensions immatérielles et conceptuelles, la musique détient, au dessus de tous les arts, la tâche distinctive de supporter les efforts humains dans le domaine le plus élevé des appréhensions immatérielles.

Le contenu objectif de tout enseignement musical peut-être résumé en ces mots : « Développer un amour pour la bonne musique.» Pour une meilleure compréhension, il est approprié de diviser cette idée en plusieurs parties, telles que :

4.1.1- La communauté

Suivant le raisonnement de Tyler, la communauté est l'une des sources du Curriculum. Par conséquent, les responsables musicaux de l'institution d'enseignement veilleront à ce que leur collaboration avec la communauté soit étroite dans leurs efforts pour améliorer le curriculum musical de l'école.

Le paragraphe qui suit est un commentaire excellent sur la relation communautaire :

« Le support des parents et des autres membres adultes de a communauté est hautement désirable. Les parents peuvent être invités à assister aux concerts offerts par l'école. »

(Ira C. Singleton and Simons V. Anderson: 1969)

4.1.2- Les élèves

Une autre source du curriculum de l'école telle que citée par Tyler est les élèves. A ce propos, la question essentielle dans le processus d'enseignement peut-être posée :

Qui est le bénéficiaire de l'enseignement et en faveur de qui le curriculum de l'école a-t-il été conçu ?

L'intérêt particulier de l'éducation musicale en milieu scolaire vise à donner à l'élève des compétences qui l'habilitent à discerner la musique appropriée aux diverses circonstances. L'approche Christocentrique de cette démarche doit nécessairement orienter les jeunes esprits vers ce qui est pure, élevé et agréable.

La musique est utilisée par beaucoup de gens la plupart du temps. Elle exerce une influence bien définie pour aiguïser l'intellect. Elle n'est plus considérée comme un luxe réservé à une minorité issue des classes privilégiées.

Réalisant que les intérêts religieux et spirituels des adolescents et des enfants sont émotionnels, la musique constitue un véhicule servant à évacuer la tension émotionnelle.

« La musique constitue un médium pour exprimer l'ineffable, pour dire des choses que l'adolescent est incapable de traduire en mots et pour exprimer des sensations qu'il ne saurait exprimer autrement. »¹⁴

4.1.3- Le programme

L'éducation musicale devrait s'étendre de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire en passant par les différents cycles de l'Ecole Fondamentale. Dans son plan d'enseignement, notre système d'éducation doit prendre en compte les concepts de base de la musique permettant aux élèves d'apprécier cet art et de comprendre son fonctionnement. Les méthodes de musique utilisées par les éducateurs d'outre-mer seront soigneusement étudiées et l'essentiel sera adapté pour l'usage local. Exemples :

- Carl Orff, Allemand ;
- Zoltan Kodaly, Hongrois ;
- D. S. Suzuki, Japonais

L'éducation musicale en milieu scolaire haïtien sera introduite aux élèves une clé ouvrant la porte à la compréhension de l'art musical occidental et local. L'enseignement musical est la responsabilité de l'ensemble de l'établissement, il ne devrait pas reposer sur une seule personne et ignoré par les autres.

4.1.4- L'enseignant

Dans l'implémentation du curriculum, l'enseignant est la personne clé. Il est celui qui, à travers des méthodes d'enseignement, des matériels didactiques et de la philosophie de l'école, met le curriculum en action au profit des élèves. Par conséquent, il doit être choisi avec beaucoup de soin. Il doit être académiquement bien préparé.

Le professeur de musique dans une école chrétienne a besoin de compréhension humaine, de tact d'enthousiasme, de capacité de leadership et de beaucoup d'autres traits de caractère recommandables. Il doit comprendre les buts et objectifs de l'éducation moderne. Il doit également être imbu de la contribution que peut apporter la musique dans le développement des citoyens en tant que ressources humaines potentielles pour l'Ecole et l'Eglise.

4.1.5- L'environnement de l'école

L'un des plus importants, et parfois le plus difficiles des buts de l'éducation musicale à réaliser la relation publique à établie en vue de créer une image favorable du

programme de musique aux yeux des étudiants et des autres membres de la communauté scolaire. Le responsable d'éducation musicale et son équipe doivent travailler en vue de construire le concept selon lequel l'organisation musicale représente un groupe de valeur et de qualité à l'école. Le responsable musical doit obtenir que les performances des groupes instrumentaux, des chorales et autres ensembles constituent un investissement énorme dans le programme musical de l'établissement. Les performances doivent faire montre de grande valeur musicale, éducationnelle et sociale tant pour l'école que pour l'environnement et la communauté. Le professeur devrait avoir une claire conception de ses prérogatives et responsabilité en préparant les concerts et les autres prestations.

V

Repères pour la mise en place d'un programme de musique en milieu scolaire haïtien

5.1- Ressources et procédés d'instruction

Cette démarche suggère une approche éclectique au lieu d'une méthodologie unique. L'instructeur mettra en pratique cette pensée classique de l'apôtre Paul : « Eprouvez toute chose et retenez ce qui est bien. »

« C'est dans ce contexte que les méthodes des éducateurs d'outre-mer seront utilisées dans l'implémentation du programme de musique en milieu scolaire haïtien. La théorie conduira à la pratique. L'instructeur mettra de l'emphase sur certaines choses qui peuvent être bien apprises au lieu de s'attarder sur une grande quantité d'informatique qui ne peut être maîtrisée.

Dès le commencement, les élèves seront activement impliqués dans l'apprentissage et l'enseignement de la musique. Des chants, des habilités, des concepts, des comptines seront présentés suivant la méthode active moderne pour promouvoir et diversifier l'application. Les élèves seront exposés à toute une variété d'expériences qui leur permettront de découvrir les relations qui existent entre l'ancienne et la nouvelle méthode d'instruction.

Les professeurs doivent être des professionnels de grande culture musicale de manière à guider leurs élèves à la fois dans la performance et l'écoute de leur répertoire.

5.1.1- Les Horaires

L'implémentation du curriculum pourvu par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle d'Haïti ne laisse pas suffisamment de place pour inclure l'étude de la musique comme un cours formel. Nous proposons que la musique ne soit plus considérée comme un sujet extra curriculaire, facultatif dans le programme d'études. Au moins une heure de cours hebdomadaire devrait être réservée au programme durant les treize années de scolarité.

5.1.2- Contenus d'instruction suggérés aux différents niveaux d'enseignement.

A- Préscolaire (maternelle)

Aucun horaire précis n'est imposé aux institutrices de cette section :

Des chants mimés, des rondes avec chants, des chants à l'unisson très simple, des jeux d'actions avec chants.

A ce degré d'enseignement, l'étude du chant et du rythme contribue à l'éducation sensorielle et artistique de l'enfant.

B- De la 1ère. Année Fondamentale à la 4ème. Année Fondamentale

Peuvent être utilisés :

Les méthodes de Orff –Kodaly de l'apprentissage du rythme et la notation à travers :

1. Mouvement du corps, frapper des mains, taper des pieds

2. L'utilisation des instruments de percussion.
3. L'apprentissage des notes à partir des cinq doigts de la main.
4. l'apprentissage et la performance de chants en groupe.

C- De la 5^{ème} Année Fondamentale à la 9^{ème} Année Fondamentale

Les élèves peuvent apprendre à se familiariser avec les compétences plus avancées à travers :

- 1- Le chant en groupe.
- 2- Jouer les instruments au sein de groupes organisés.
- 3- Etude systématique (en privée ou en groupe).
- 4- L'écoute systématique de la bonne musique pour porter les élèves à se familiariser avec des répertoires éducationnels.
- 5- Etudier et analyser des formes musicales en tant que débutant.
- 6- Créer des pièces musicales de constructions simples à partir du répertoire étudié.

D- Au cycle secondaire

Les élèves réalisent des jugements discriminatoires en vue d'effectuer des choix musicaux en fonction des circonstances. »15

5.1.3- Le matériel

Les professeurs sont encouragés à utiliser quelque soit l'ouvrage approprié Comme source d'enseignement. Toutefois, s'il maîtrise l'anglais, l'ouvrage « Teaching Children Music, Fundamentals of Music and Method de Grant Newman est fortement recommandé. »16

5.1.4- Les champs d'étude

L'emphase sera mise sur les champs d'étude tels que :

1. La Mélodie et l'Harmonie
2. Le Rythme
3. La Texture et le timbre
4. Le Ton et le Mode
5. La Forme, le style et l'histoire de la musique.

(PIERRE Saint-Louis : 1980)

Conclusion

En présentant cet essai, nous n'avons nullement la prétention d'avoir tout dit pour résoudre le problème d'intégration inconsiderée des styles de musique dans les services de l'église. Ayant constaté que cet état de fait est dû à un manque d'éducation en matière de musique, nous avons proposé une démarche apte à remédier à cette situation. Cette démarche consiste à implémenter un programme d'éducation musicale en milieu scolaire haïtien. Si elle est bien appliquée, cette démarche aboutira à la formation d'esprits critiques susceptibles d'effectuer des choix éclairés dans le domaine. Le sens symbolique de certains rythmes musicaux les rend inappropriés à certaines circonstances. Par ignorance, il arrive que souvent les gens laissent s'infiltrer dans leur milieu des formes de musique contraires à leurs convictions philosophiques ou à leur profession de foi. Le

présent travail a cherché à orienter l'action des responsables éducatifs en vue de pourvoir au besoin éducatif des jeunes Haïtiens en matière de musique. Ce besoin une fois comblé, on ne verra plus des chrétiens convaincus utiliser un rythme symboliquement dédié à un dieu du vodou pour manifester leur foi en Jahvé.

Liste de références.

- 1- HAMEL, Pau. *The Christian and his music*. Washington D.C.: Review and Herald, 1973.
- 2- JAMES, L. Mursell. *The psychology of music*. New York: Morton and co. Inc., 1937.
- 3- LENO, H. Lloyd. *La Musique : Son Action sur l'être humain*. (Document non édité)
LENO, H. Lloyd fut professeur associé de musique à WALLA WALLA Collège. Il a reçu son diplôme de Doctorat en musique de l'Université de L'ARIZONA.
- 4- KATE, Hemer. *Experimental Studies of the elements of expression in music*. The American Journal of psychology, p. 268
- 5- SALGADO, Jean-Marie. *Le culte africain du Vodou et les baptisés en Haïti*. Rome : Editiones Urbaniana, 1963.
- 6- LOUIS, Maximilien. *le Vodou Haïtien*. Port-au-Prince : Les Presses Nationales, 1945.
- 7- GROUT, Donald Jay. *A history of Western Music*. Londres: J.M. Dent and Fils, 1973.
- 8- *Ce que croient les Adventistes*. Dammarie des Lys (France) : Editions Vie et Santé, 1990.
- 9- WHITE, G. Ellen. *Education*. Dammarie des Lys (France) : Editions Vie et Santé, 1990.
- 10- WHITE G. Ellen. *Testimonies*. California: Pacific Press Publishing Association, 1952.
- 11- WHITE, G. Ellen. *Messages choisis*. vol 2, p. 41.
- 12- WHITE, G. Ellen. *Child Guidance*. Nashville: Southern Pub, 1954.
- 13- SINGLETON, Ira C; ANDERSON, Simon V. *Music in Secondary school*. Boston: Allyn and Bacon, Inc., 1969.
- 14- *Plato's Republic, Book III*. Translated by Walter Agard; reported by Ehtelyn Lenore Stinson In *How to Teach Children Music*. New York: Harper and Brothers Publishers, 1941.
- 15- PIERRE, Saint-Louis. *A Plan to Improve the Music and Band Program at "Institut Adventiste Franco-Haïtien" in Port-au-Prince, Haiti*. Michigan: Andrews University, 1980.
Projet présenté en accomplissement partiel pour l'obtention du grade de Maîtrise en Education musicale.
- 16- GRANT, Parks, *Music for elementary Teacher*, New York: Appleton- Century Crofts, Inc., n.d.